

/DA

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 95-105 du 31 Mars 1995

Portant approbation du Bilan et des Comptes annexes de la Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers (SONACOP) pour l'Exercice 1993.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU La Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU La Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU La Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU Le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994 portant Composition du Gouvernement ;
- VU Le Décret N° 92-61 du 10 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Commerce et du Tourisme ;
- VU Le Décret N° 92-63 du 10 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique ;
- VU Le Décret N° 89-64 du 17 Février 1989 portant approbation des Statuts de la Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers (SONACOP) ;
- SUR Rapport conjoint du Ministre du Commerce et du Tourisme et du Ministre du Plan et de la Restructuration Economique ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 16 Mars 1995 ;

.../...

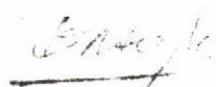
- 2 -
DECRETE :

Article 1er.- Sont approuvés le Bilan et les Comptes Annexes de la Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers (SONACOP) pour l'Exercice 1993 tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 31 Mars 1995

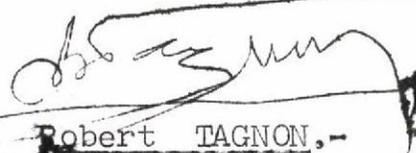
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Nicéphore SOGLO.-

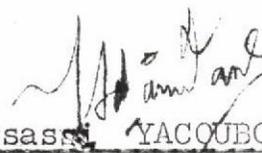
Le Ministre d'Etat à la
Présidence de la République, Chargé de la
Coordination de l'Action Gouvernementale et
de la Défense Nationale,


Désiré VIEYRA.-

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique,


Robert TAGNON.-

Le Ministre du Commerce et du
Tourisme,


Fassassi YACOUBOU.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MEPR-DN 4 MCT-NPRE
8 AUTRES MINISTERES 16 SGG 4 SONACOP 10 DB-DCF-DSDV-DGTCP-DI 5 BN-
DAN-DLC 3 GCONB-DCCF-INSAE 3 UNB-FASJEP-ENA 3 JO 1.-